



frisquet

NOTICE D'INSTALLATION

HYDROCONFORT 80/450

HYDROCONFORT 120/700

23 kW

Ballon inox de 80 l ou 120 l

Contrôle de flamme par ionisation

SOMMAIRE

INSTALLATION

	Page
1 - Eléments dimensionnels	4
2 - Mise en place de la barre d'accrochage	4
3 - Accrochage de la chaudière	
a) Démontez la façade	5
b) Accrochez la chaudière	5
c) Démontez la plaque de transport	5
4 - Raccordement des fumées	5
5 - Raccordement des accessoires hydraulique et gaz	6
6 - Raccordement du circuit électrique	6

MISE EN SERVICE

1 - Remplir l'installation de chauffage	7
2 - Vérifier les étanchéités gaz et eau	7
3 - Mise en route	7
4 - Contrôles de mise en service	7

SCHEMAS ELECTRIQUES HCV 80/450 ET 120/700

1 - Schéma de câblage général	8
2 - Thermostat 2 fils	9
3 - Thermostat 3 fils	9

CHANGEMENT DE GAZ

10

PROTECTION CONTRE LE GEL

10

QUELQUES CONSEILS

10

NOMENCLATURE

11

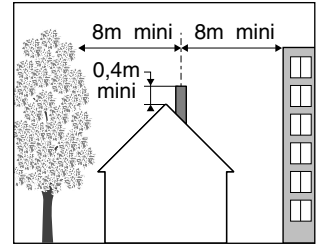
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

11

A LIRE EN PREMIER

Sortie du conduit de fumée.

Le conduit de fumée doit dépasser le faîtage du toit de 0,40 m minimum.
Si une construction ou un obstacle est à moins de 8 m, il doit alors dépasser celui-ci d'au moins 0,40 m.

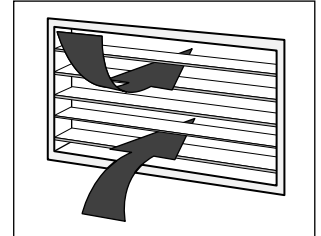


Amenée d'air frais à travers une paroi extérieure

Le local contenant une chaudière à gaz à tirage naturel doit être pourvu d'une alimentation en air directe, de section libre minimum:

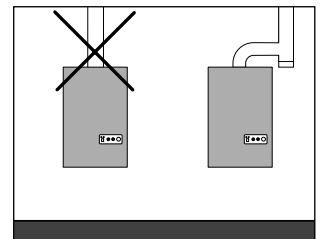
- 50 cm² pour une puissance de 23 kW
- 70 cm² pour une puissance comprise entre 25 kW et 35 kW.
- 100 cm² pour une puissance comprise entre 35 kW et 50 kW.

Attention, il faut déduire la surface de la grille pour que la section libre soit suffisante.



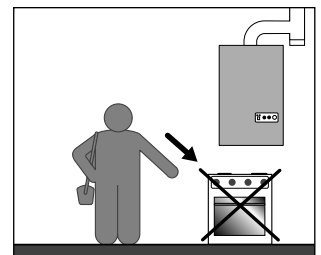
Base du conduit

Elle doit être munie d'un "Té de raccordement" avec réceptacle visitable ou d'un "Té de purge" s'il y a un risque de condensation (conduit extérieur).



Environnement

Ne pas placer la chaudière dans un local poussiéreux ou encombré.



La chaudière doit être installée suivant les règles en vigueur :

- Arrêté du 2 août 1977 et arrêté modificatifs
- Norme P45 - 204 (DTU 61.1) - NFC 15.100 Installations électriques basse tension
- DTU 24.1 Raccordement des fumées - NFC 73.600 Installations électriques mise à la terre
- Recommandations ATG B84

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 02/08/77 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 05/02/99 l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz :

- de modèles distincts (modèles 1, 2 ou 3) après réalisation d'une installation gaz neuve.
- de « modèle 4 » après remplacement d'une chaudière par une nouvelle dans l'axe et l'emprise de l'appareil antérieur.

Boue

Il est indispensable d'effectuer un rinçage et un nettoyage de l'installation avant la mise en service de la chaudière surtout si l'installation est ancienne.

Chauffage par le sol

Toute installation de plancher chauffant doit être protégée par un additif contre la corrosion, la formation de dépôts et la contamination bactérienne.

Tartre

Si la chaudière est installée dans une région où l'eau est "dure" ou "très dure" (TH), protéger le circuit sanitaire des chaudières mixtes des effets néfastes du calcaire.

Rappel :

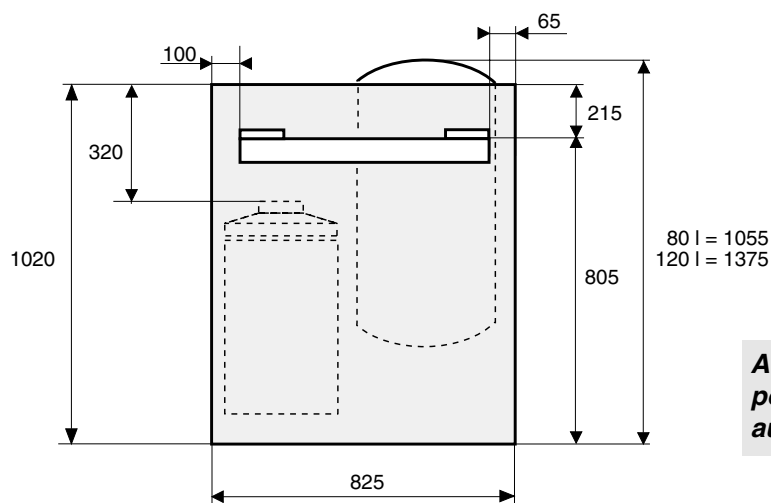
- Eau douce Moins de 12°F
- Eau dure de 13° à 24°F
- Eau très dure Plus de 25°F

- 1° F = 10 grammes de calcaire par m³ d'eau .
- 24° F = 240 grammes de calcaire par m³ d'eau .

INSTALLATION

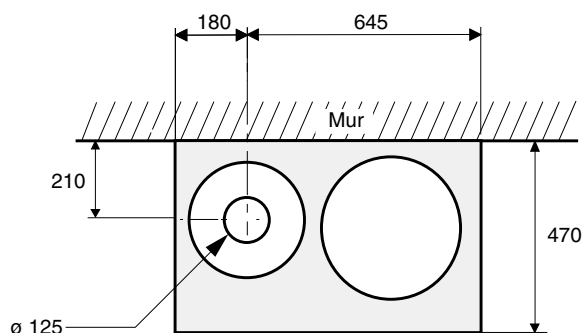
1 - Eléments dimensionnels

VUE DE FACE



Attention, prévoir si possible 200 à 250 mm pour intervenir sur la trappe de visite située au dessus du ballon.

VUE DE DESSUS



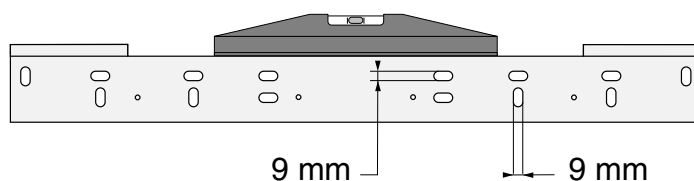
Utiliser un diamètre du conduit de fumée minimum de 125 mm égal au diamètre du raccordement du coupe tirage de la chaudière.

2 - Mise en place de la barre d'accrochage

- Fixer la barre d'accrochage

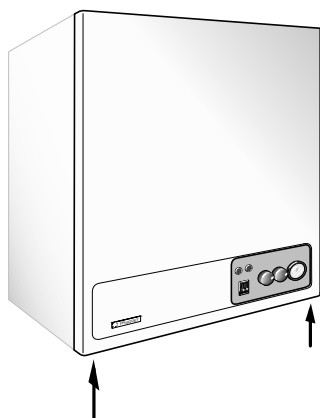
- Déterminer sa position en fonction de l'emplacement final de la chaudière et de ses dimensions.
- Vérifier sa mise à niveau et la sceller avec des fixations de diamètre 8 mm.
- Leur nature et leur nombre dépendent :
 - du matériau du support
 - du poids de la chaudière en charge

- 80 / 450 : 170 kg
- 120 / 700 : 215kg

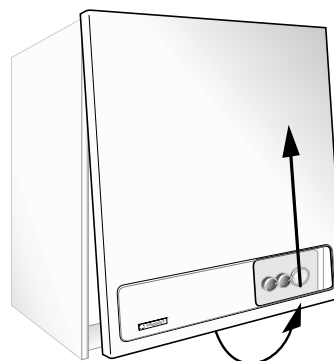


3 - Accrochage de la chaudière

a) Démonter la façade pour visualiser la mise en place de la chaudière sur la barre d'accrochage



- Desserrer les deux vis sans les retirer.



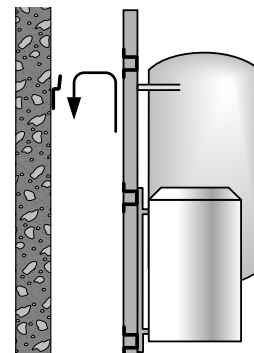
- Basculer la façade et la soulever pour la dégager de ses ergots.

b) Accrocher la chaudière

Poids de la chaudière à vide : 80/450 = 90 kg 120/700 = 120 kg

- Engager la traverse supérieure du châssis dans les deux lèvres de la barre d'accrochage.
La barre d'accrochage étant longue, bien plaquer la chaudière contre le mur.

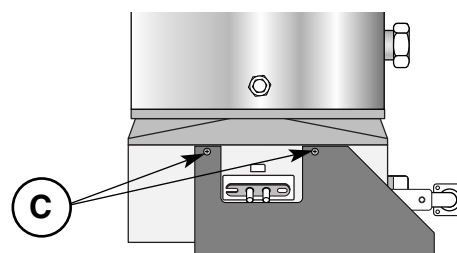
NB : Le démontage du vase d'expansion peut favoriser la visualisation de la barre.



c) Démonter la plaque de transport.

- Fixée sur la chambre de combustion, la plaque de transport doit être obligatoirement retirée.

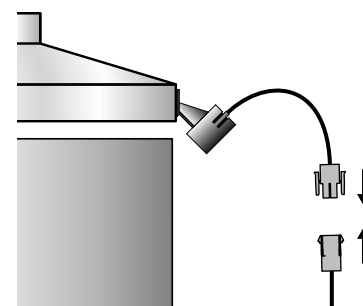
- Desserrer les deux vis C
- Tirer la plaque vers le bas et resserrer.



4 - Raccordement des fumées

- Raccorder le conduit de fumée et le DAT (DéTECTEUR d'Anomalie de Tirage)

- Prévoir un « Té de raccordement ou purge » (DTU 61.1).
- Respecter le diamètre du conduit de fumée de 125 mm (voir éléments dimensionnels page 4).
- Positionner le DAT en alignement entre la sécurité de surchauffe et le le Té de départ chauffage.
- Connecter le DAT sur le circuit électrique sinon la chaudière ne s'allumera pas.



5 - Raccorder les accessoires hydraulique et gaz

- Tous les accessoires se trouvent dans le carton de la chaudière.

- **Avant de raccorder la chaudière à l'installation il est impératif de monter :**

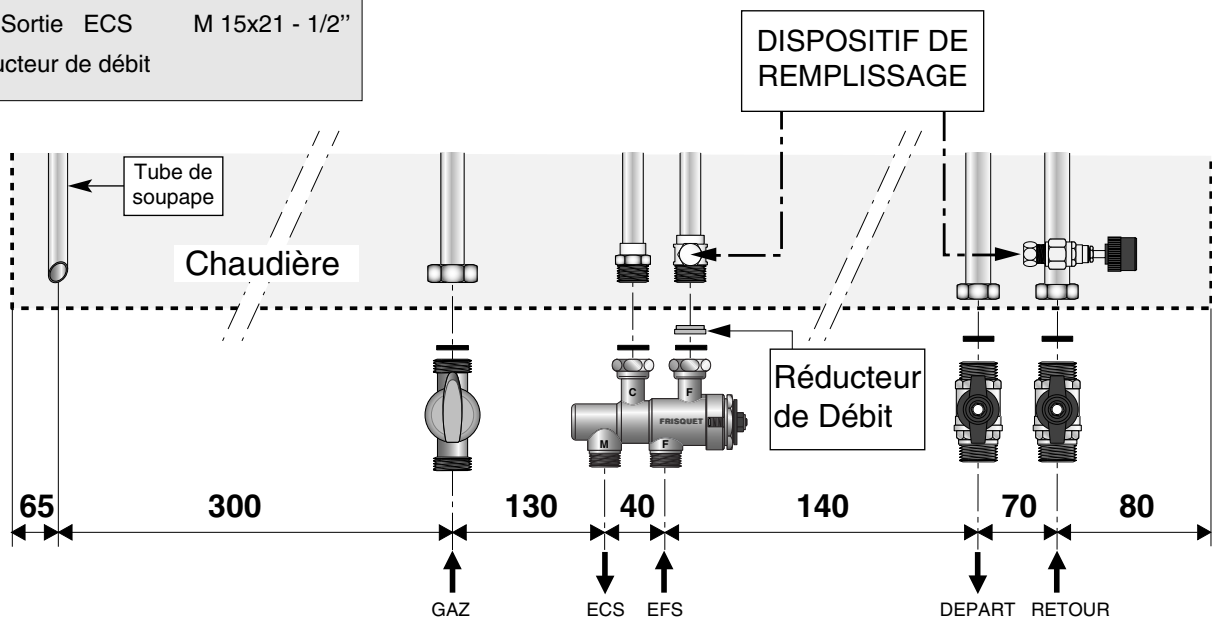
- le dispositif de remplissage
- le réducteur de débit

Selon la réglementation sanitaire, toute installation de chauffage doit comporter un disconnecteur. La chaudière est prééquipée pour recevoir un système de disconnexion vendu en kit séparément (Réf. F3AA40194).

Accessoires fournis

- Vanne Départ M 20x27 - 3/4"
- Vanne Retour M 20x27 - 3/4"
- Robinet Gaz M 20x27 - 3/4"
- RTA Arrivée EFS M 15x21 - 1/2"
- Sortie ECS M 15x21 - 1/2"
- Réducteur de débit

Attention, un groupe (ou une soupape) de sécurité taré à 7 bar doit impérativement protéger le circuit sanitaire et être posé sur l'alimentation eau froide du ballon.



Propane : Ne pas mettre de robinet d'arrêt gaz, raccorder la chaudière directement au détendeur de sécurité 37 mbar.

6 - Raccordement du circuit électrique

Lors du raccordement, il est indispensable de respecter le repérage phase/neutre et d'avoir une mise à la terre efficace.

L'inversion phase/neutre provoque systématiquement une mise en sécurité à la fin de chaque cycle d'allumage.

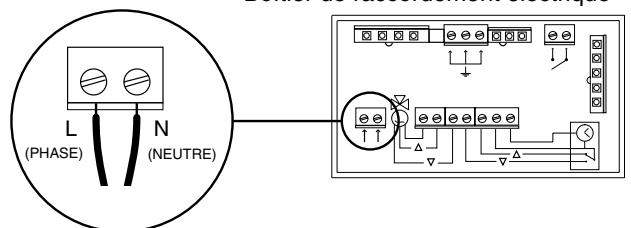
Vérifier que la phase arrive sur L et le neutre sur N du boîtier de raccordement électrique.

Ce contrôle peut s'effectuer simplement à l'aide d'un tournevis testeur, ce dernier s'allume sur la phase.

Le cas échéant inverser les fils phase et neutre à la prise ou au boîtier.

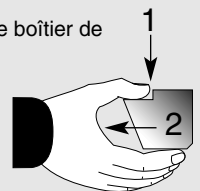
En présence d'une distribution électrique, sans neutre (Par exemple réseau en 2 fois 110 V), alimenter l'appareil au travers d'un transfo. d'isolement (mini 160 VA).

Boîtier de raccordement électrique



Pour faciliter ces opérations, enlever le boîtier de son support métallique.

- Exercer une pression avec le pouce sur le dessus
- Tirer vers soi




MISE EN SERVICE

1 - Remplir l'installation de chauffage

- Dévisser le bouchon du purgeur automatique **2** de 2 tours et le laisser ouvert.
- Ouvrir le purgeur manuel de purge rapide **3**.
- S'assurer de l'ouverture des vannes d'isolement (Départ **9** et Retour **10**).
- Ouvrir le ou les robinets de remplissage.
- Monter la pression entre 1 et 1,5 bar.
- Purger l'installation.

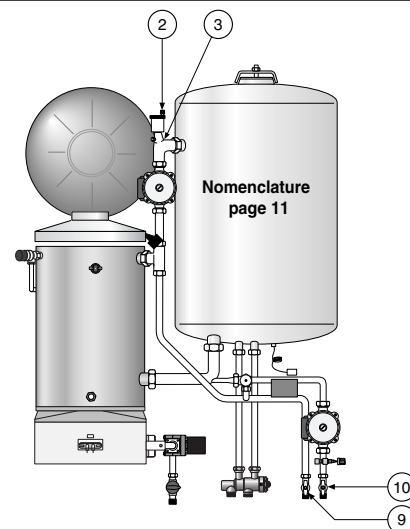
2 - Vérifier les étanchéités gaz et eau

3 - Mise en route

Basculer l'interrupteur lumineux **A** de marche ou arrêt automatique sur , son témoin s'allume.
Un cycle d'allumage est lancé, le voyant vert **C** indique que le brûleur est allumé.

- La chaudière est en service -

Pour plus de conseils sur l'utilisation se référer à la notice d'utilisation.



AVERTISSEMENT:

- Si le voyant vert ne s'allume pas vérifier que le D.A.T est bien connecté (chapitre Raccordement des fumées page 5).
- Lors d'une première tentative d'allumage, le voyant rouge du bouton de mise en sécurité **D** peut s'allumer à cause d'une purge gaz insuffisante. Relancer le cycle d'allumage plusieurs fois si nécessaire, en appuyant sur le bouton rouge **D**.
- Si le brûleur s'éteint quelques secondes après son allumage, voir si le raccordement Phase/Neutre est bien respecté (chapitre raccorder le circuit électrique page 6).

4 - Contrôles de mise en service

a) Circulateurs

- Vérifier le fonctionnement de chaque circulateur (mise en route par les interrupteurs **A** et **B**) en introduisant, un tournevis dans la fente du lanceur et en appuyant. Si le circulateur ne tourne pas, le débloquer.
- Régler sa vitesse par le bouton **F**.
 - Circulateur ballon : vitesse n°2
 - Circulateur chauffage : Privilégier les vitesses les plus faibles pour éviter les bruits de circulation.

Attention, à la mise en service de la chaudière, il est normal que ce circulateur ne tourne pas (priorité ECS). Ne procéder au dégommage éventuel qu'après 15 minutes.

b) Eau Chaude Sanitaire

Le RTA est pré-réglé pour une température de sortie maximale comprise entre 45 et 50°C, point idéal de fonctionnement pour le meilleur rapport confort d'utilisation et économie d'énergie.

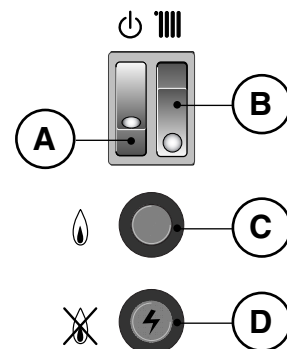
Avant de modifier son réglage, vérifier la présence du réducteur de débit et attendre 30 minutes de fonctionnement en position MAXI.

- Avec une clé plate de 13, modifier le réglage :
 - Sens horaire, diminue la température.
 - Sens inverse, augmente la température.

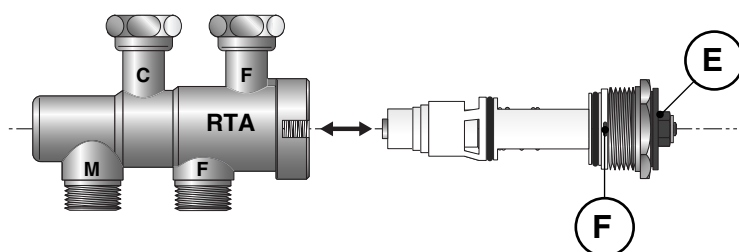
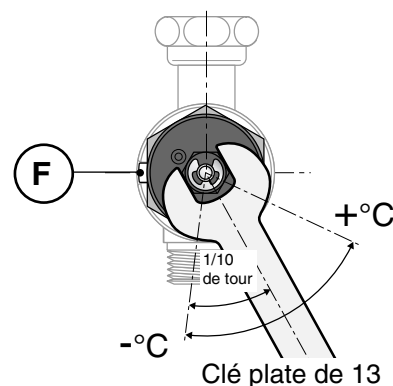
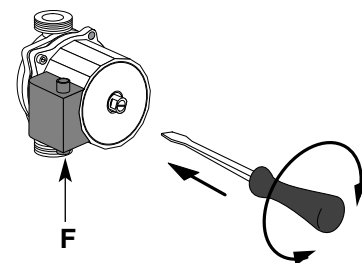
Ce réglage est très sensible, agir par petite rotation (1/10 de tour) toutes les 20 secondes.

Dotée d'une nouvelle technologie de régulation de température, la cartouche du R.T.A peut être échangée dans le cadre de la maintenance.

- 1) Isoler ou démonter le R.T.A.
- 2) Dévisser la douille **E**.
- 3) Sortir l'ancienne cartouche.
- 4) Nettoyer sans rayer l'intérieur du corps.
- 5) Remonter la cartouche neuve en engageant le doigt **F** dans la rainure.



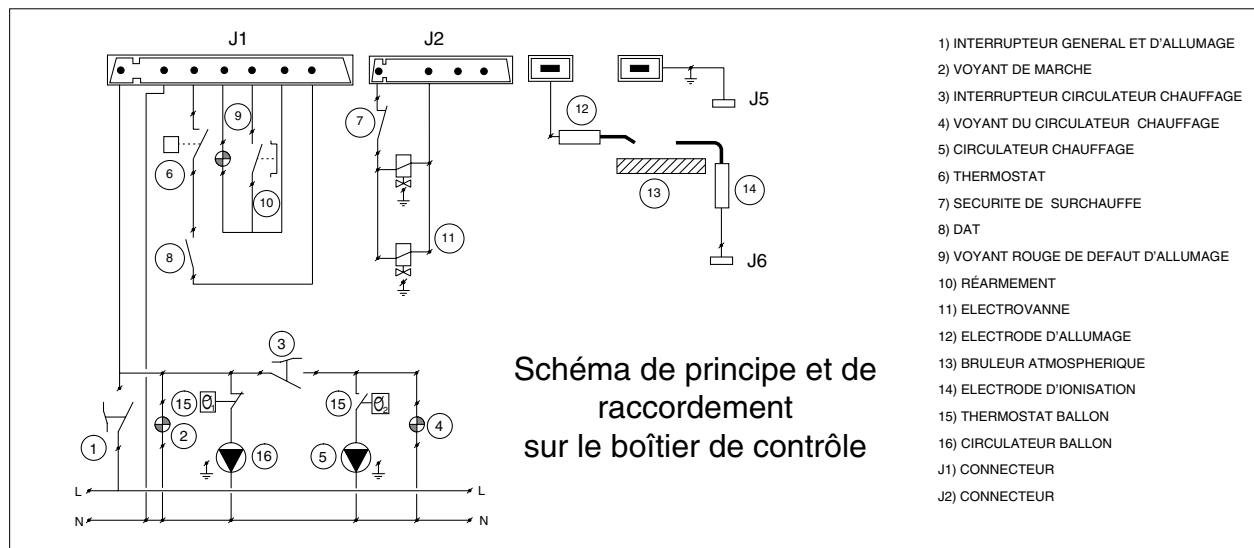
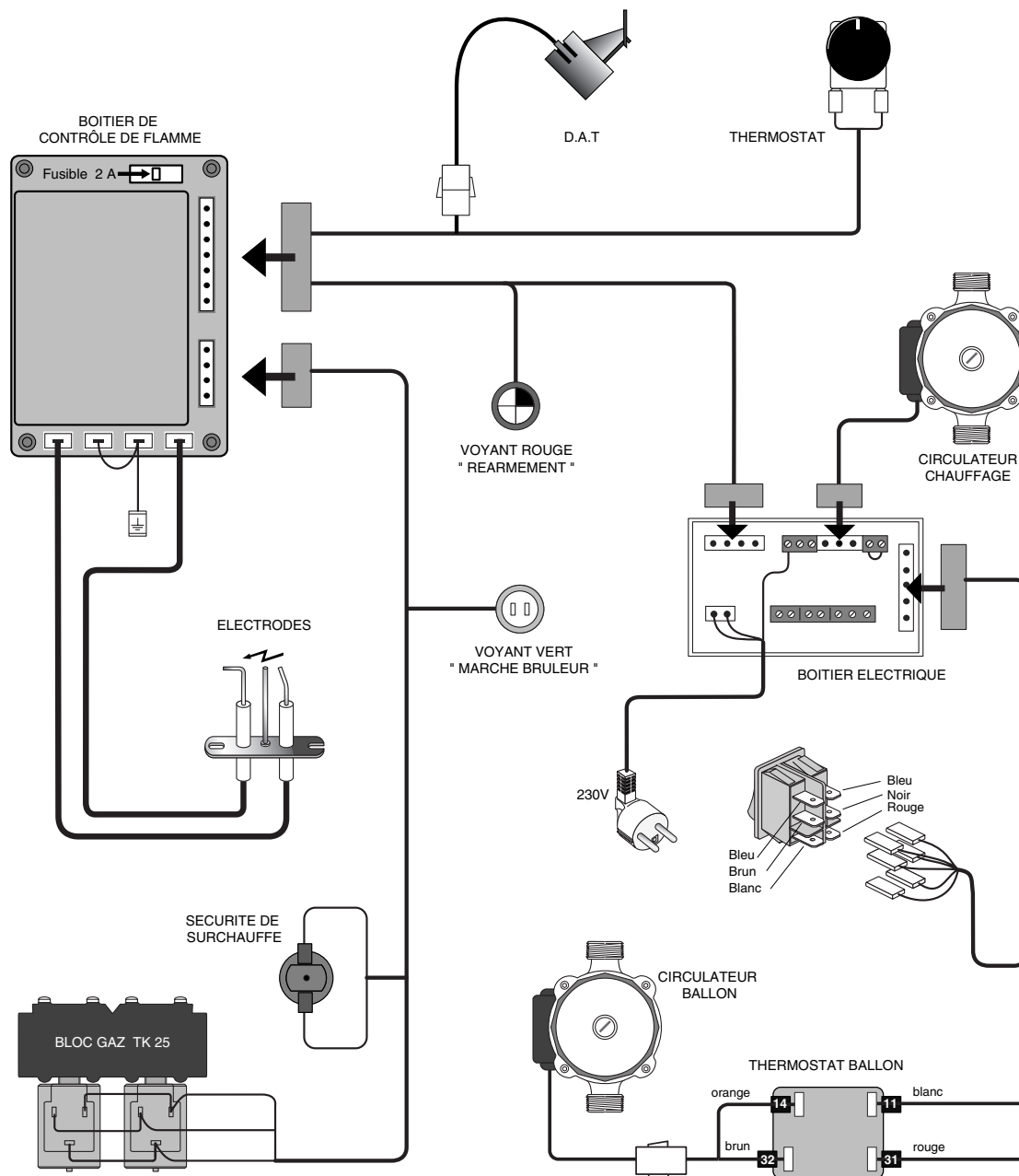
A -> Interrupteur Marche/Arrêt
B -> Interrupteur chauffage
C -> Voyant de marche brûleur
D -> Voyant de réarmement



SCHEMAS ELECTRIQUES HC 80/450 et 120/700

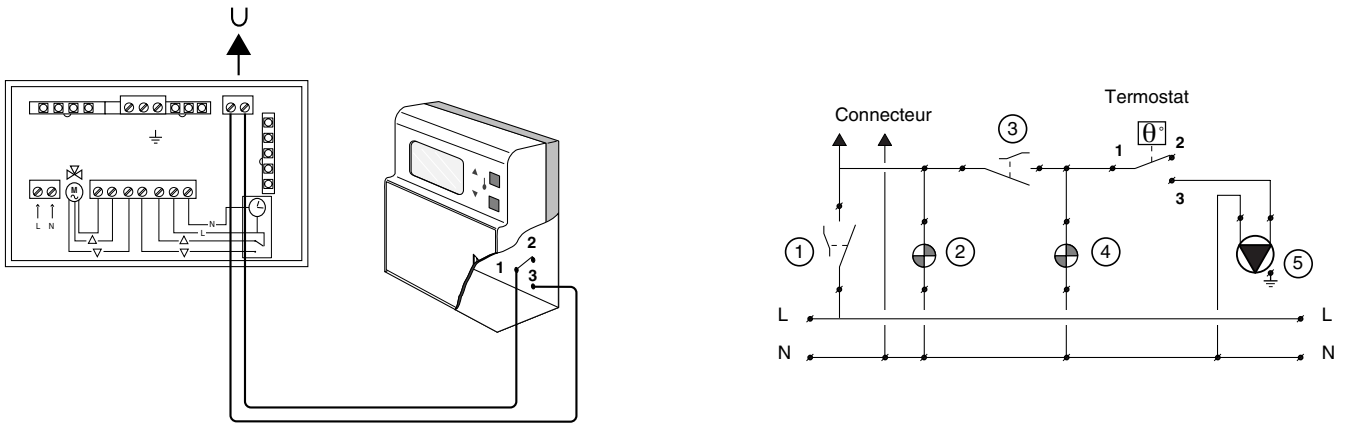
Le raccordement d'accessoires (Thermostat, Moteur de vanne, etc...) seront effectués sur les borniers à vis du boîtier de raccordement électrique après avoir ôté le couvercle transparent en desserrant la vis centrale.

1 - Schéma de câblage général

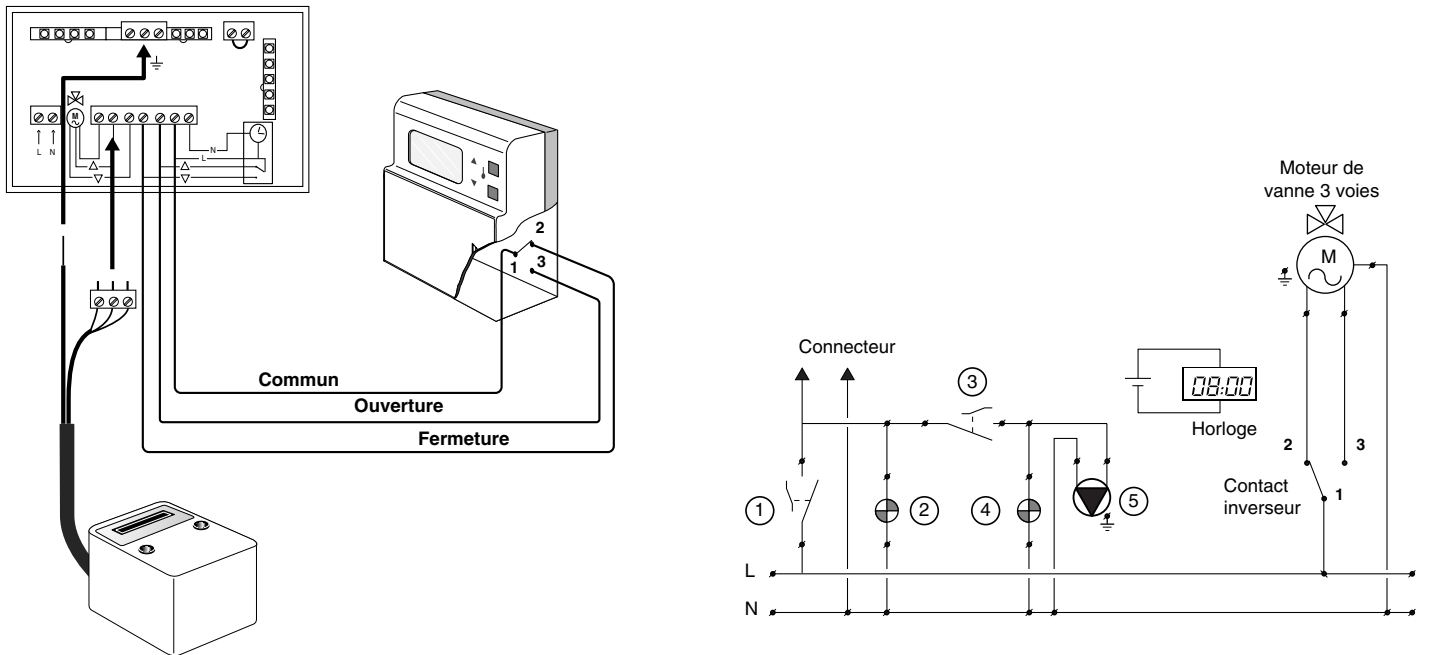


ATTENTION : TOUS LES SCHEMAS ELECTRIQUES CI-DESSOUS SONT PREVUS POUR DES THERMOSTATS D'AMBIANCE 230 V.

2 - Thermostat 2 fils (commande du circulateur) -



3- Thermostat 3 fils (commande de V3V motorisée) -



CHANGEMENT DE GAZ

Les chaudières Frisquet sont transformables de Gaz Naturel en Propane et de Propane en Gaz Naturel. Cette opération est simplifiée par l'absence de veilleuse et doit être réalisée par un professionnel. Vous trouverez toutes les indications nécessaires dans les pochettes de transformations gaz disponibles chez votre grossiste habituel.

Attention, pour les transformations de gaz naturel en propane, le robinet gaz GN doit être supprimé.

Raccorder la chaudière directement au détendeur de sécurité 37 mbar.

PROTECTION CONTRE LE GEL

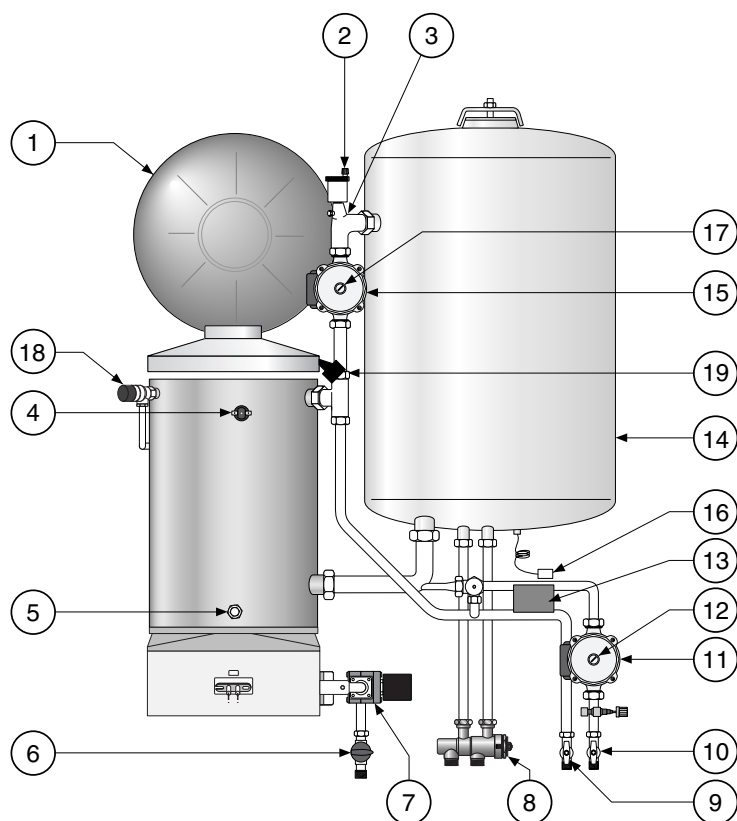
- Vidanger totalement l'installation de chauffage ou la protéger par un antigel chauffage.
- Vidanger totalement l'accumulation de l'eau sanitaire dans tous les cas.

Attention, la protection par un antigel chauffage ne protège pas le circuit sanitaire du ballon.

QUELQUES CONSEILS

- **Bruits d'air** : purger la chaudière et les radiateurs.
- **Bruits d'eau** : régler la vitesse du circulateur chauffage.
- **Mitigeurs thermostatiques** : pour éviter tout dysfonctionnement de la distribution d'eau chaude ainsi que d'éventuels entartrages prématurés, il est indispensable d'équiper les mitigeurs de clapets antiretour sur l'eau froide et l'eau chaude.
- **Marche en thermosiphon** : Lorsque la chaudière est posée à un niveau inférieur à celui des radiateurs il y a lieu de prévoir un clapet antithermosiphon au départ de la chaudière. Il empêchera la circulation naturelle du fluide par différence de densité.

NOMENCLATURE



- 1- Vase d'expansion
- 2- Purgeur automatique
- 3- Purgeur rapide manuel orientable
- 4- Sécurité de surchauffe
- 5- Vidange chauffage
- 6- Robinet gaz
- 7- Bloc de sécurité 2 électrovannes
- 8- RTA
- 9- Vanne d'isolement départ chauffage
- 10- Vanne d'isolement retour chauffage
- 11- Circulateur chauffage
- 12- Dégommeur circulateur chauffage
- 13- Boîtier de raccordement électrique
- 14- Ballon Inox
- 15- Circulateur ballon
- 16- Thermostat ballon
- 17- Dégommeur circulateur sanitaire
- 18- Soupape
- 19- DAT

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

	Unité	80/450 B11.BS	120/700 B11.BS
Type		B11.BS	B11.BS
Catégorie		II 2E+3P	II 2E+3P
Puissance	kW	23	23
Débit calorifique	kW	26,4	26,4
Débit gaz Lacq G20 (20 mbar)	m ³ / h	2,8	2,8
Débit gaz Groningue G25 (25 mbar)	m ³ / h	3,2	3,2
Débit gaz Propane G31 (37 mbar)	kg/ h	2,05	2,05
Débit sanitaire ΔT 30 K (avec T °C stockage ballon = 82°C)	l / min	19	23
Pression maxi ECS	bar	7	7
Pression maxi chauffage	bar	3	3
Température maxi chauffage	°C	85	85
Alimentation électrique	V	230	230
Capacité vase	l	10	10
Capacité installation *	l	120	120

* Ces chiffres ne sont pas théoriques mais correspondent à la réalité constatée sur les installations.

GARANTIE

Nos chaudières sont garanties un an contre tout défaut de fabrication dans une limite de 18 mois à compter de la date de notre facturation, à la condition qu'elles aient été mises en oeuvre et installées conformément aux règles de l'art et normes en vigueur.

Sont exclus de cette garantie tous les incidents dus à une utilisation défectueuse ou anormale.

L'utilisateur bénéficie en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés des articles 1641 et suivants du code civil.

GARANTIE LONGUE DUREE

Lorsque l'installation et l'entretien sont assurés par un professionnel qualifié, notre garantie peut être portée à :

- **5 ans** pour le corps de chauffe et brûleur.
- **2 ans** pour les autres composants.

Pour en bénéficier, notre garantie longue durée doit être demandée par l'installateur pour son client .

Il est indispensable de nous retourner la carte de garantie complétée pour que la demande soit enregistrée.

